

# DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE

## LES RÉUNIONS DE LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE A ISTANBUL

Ces assises importantes, que la *Revue internationale* a annoncées dans des livraisons précédentes, se sont déroulées du 29 août au 13 septembre 1969.

Elles débutèrent par la XXX<sup>e</sup> session du Conseil des Gouverneurs de la Ligue, organe délibératif suprême de cette institution. Puis, le 5 septembre, une cérémonie commémora le cinquantenaire de la fondation de la Ligue.

Quant à la XXI<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, elle rassembla, du 6 au 13 septembre, plus de 700 délégués représentant 92 gouvernements, le CICR, la Ligue et 84 Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge, du Lion-et-Soleil-Rouge. Elle comprit, outre des séances plénières, deux commissions: « Commission du droit international humanitaire » et « Commission générale », et le sujet principal de ses délibérations fut le développement du droit humanitaire.

Elle adopta 24 résolutions, dont nous publierons le texte complet dans notre prochain numéro, en même temps qu'un article sur les travaux et la signification des réunions internationales qui viennent d'avoir lieu à Istanbul.

---